

Compte rendu de la réunion entre la LPO PACA, l'OPIE Provence Alpes du sud, la DREAL PACA et les AMV

Marais du Vigueirat – 5 novembre 2010

Objet : implication de la LPO PACA dans la dynamique de la déclinaison PACA du Plan National d'Actions en faveur des Odonates (ci-après PRAO)

Etaient présents (par ordre alphabétique) :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur de la LPO PACA,
- Philippe LAMBRET, Coordinateur du PRAO (Amis des Marais du Vigueirat),
- Jean-Laurent LUCCHESI, Directeur des Amis des Marais du Vigueirat,
- Michel PAPAIZIAN, Administrateur du volet Odonates de *faune-paca.org* (OPIE Provence Alpes du Sud),
- Robin ROLLAND, Service Biodiversité, Eaux et Paysages de la DREAL PACA,
- Gilles VIRICEL, Administrateur de la LPO PACA.

Cette réunion était à l'initiative de la LPO PACA.

Points présentés par la LPO PACA s'inscrivant dans le cadre du PRAO

- (1) **Vie associative.** Une initiation à l'odonatologie sera proposée sur le catalogue des activités de l'association. Cette initiation sera un module régional mobile, donc non fixé en un lieu particulier [ex : les gestionnaires des Marais du Vigueirat souhaitant faire du site un lieu de formation, celui-ci pourrait accueillir ce module]. Il sera dispensé par des intervenants extérieurs, la LPO PACA étant donc un outil de recrutement de naturalistes, notamment parmi les 3500 adhérents de l'association. Les naturalistes ainsi formés, bénévoles et professionnels, constitueront un tissu d'observateurs, qui pourra notamment alimenter le volet Odonates de *faune-paca.org*.
- (2) **Connaissance et diffusion.** La base de données de *faune-paca.org* est la première de la région ; 40 personnes s'inscrivent sur le site chaque mois et fournissent des observations faunistiques. Les observations entomologiques sont validées par l'OPIE Provence Alpes du sud. Ces données sont abritées par le portail VisioNature qui est présent en PACA mais aussi dans toute la France, en Catalogne, en Suisse, en Allemagne. Une agrégation des données à grande échelle est donc possible.
- (3) **Conservation.** Le fonctionnement des Plan Nationaux d'Actions est appréciée et est connu de la LPO. D'un point de vue expertise, la LPO PACA a développé un secteur « bureau d'études » (assujetti à la TVA) qui a déjà été utilisé dans des DOCOB, des plans de gestion, les trames vertes et bleues...
- (4) **Moyens.** L'association dispose d'une caution odonatologique représentée par l'OPIE Provence Alpes du Sud. Cinq salariés de la LPO PACA sont compétents pour des inventaires odonatologiques.
- (5) **Finances.** Pour financer ses opérations, seuls des fonds propres sont engagés.

Etat d'avancement des PNAO & PRAO.

Le PNAO a été prolongé à 2015 lors du CoPil national le 6 octobre dernier. Les Amis des Marais du Vigueirat, opérateur régional désigné par la DREAL le 14 avril dernier, ont bénéficié en 2010 de 10000 € alloués par la DREAL afin d'amorcer les choses. Le PRAO sera proposé d'ici au printemps 2011 par l'opérateur ; celui-ci devra s'appuyer sur les dynamiques existantes (cf CR CoPil 24 septembre 2010). Puis, le PRAO sera présenté et discuté avec le CSRPN durant l'été 2011, en vue d'une validation qui renforcera sa légitimité. D'autres financements (FEDER, Conseil Régional dans le cadre de la *stratégie régionale biodiversité* commune à la DREAL...) seront à rechercher par l'opérateur durant l'automne 2011 afin de mettre en œuvre le PRAO à partir de 2012.

La LPO PACA apparaît comme un acteur ayant une forte volonté d'engagement dans la démarche PRAO. De nombreux autres contributeurs ont été réunis lors du premier CoPil le 24 septembre et la région présente par conséquent une dynamique favorable au PRAO, dynamique qui peut être exemplaire pour d'autres régions dans lesquelles les déclinaisons respectives sont moins avancées. Ainsi, les aspects opérationnels et exécutable par la LPO PACA seront définis dans le PRAO ; mais ce dernier présentera d'autres aspects pris en charge par d'autres acteurs, et ce sans exclusion (un objectif du PRAO pouvant être réalisé par plusieurs acteurs à la fois). A une échelle plus large, la conservation est à envisager dans une logique bio-géographique, et ce particulièrement pour certaines espèces, et transgresse donc les frontières régionales, voire nationales. Ici encore, des collaborations entre acteurs seront nécessaires à ce type de conservation.

Atlas régional des Odonates

Le PNAO est un outil ministériel d'endigement de l'érosion de la biodiversité. Un des axes de cet outil est de rendre la donnée naturaliste accessible à tous. Aussi, dans une démarche d'inscription du volet Odonates de *faune-paca.org* dans le PRAO, les données récoltées grâce à ce site tombent dans le domaine public. Il serait donc souhaitable que celles-ci puissent intégrer le portail de l'Etat *Silene-faune*. La mise à disposition des données devra être spécifiée sur *faune-paca.org* afin que les contributeurs puissent choisir de les fournir en toute connaissance de cause.

De plus, l'élaboration d'un atlas régional est devenu suite au CoPil du 24 septembre un objectif du PRAO. L'opérateur est missionné par la DREAL pour animer et coordonner les différents acteurs souhaitant travailler à cet objectif, notamment en fédérant les bases de données existantes (qui elles aussi devraient intégrer *Silene-faune*) ; l'atlas ne doit donc pas être uniquement l'œuvre de la LPO PACA mais celle de l'ensemble de ces acteurs. Cependant, *faune-paca.org* peut devenir l'outil de collecte des données de cet atlas. Une réunion ayant pour thème l'atlas régional devra être organisée entre les différents acteurs considérés durant l'hiver afin de dégager un mode de fonctionnement qui sera à valider par le CSRPN à travers le PRAO. Le PRAO est une toile de fond qui, de la même manière qu'il facilitera les recherches de subventions, devra favoriser les discussions entre acteurs.

Espèces concernées par le PRAO

La partie concernant PACA dans le PNAO est imparfaite. Il est du rôle du PRAO de l'améliorer sur la base des connaissances locales. Il semble qu'un peu moins de 20 espèces sont à considérer comme patrimoniales. Cette liste sera finalisée cet hiver par les acteurs intéressés par cette démarche à travers l'élaboration d'une Liste Rouge régionale suivant les critères IUCN. L'OPIE Provence Alpes du sud a d'ores et déjà fait une proposition qui pourra servir de base aux discussions autour du choix des espèces retenues dans cette Liste Rouge.